

DOMINIQUE BRIQUEL

LE FAIT ÉTRUSQUE EN CORSE.  
LA LENTE ÉMERGENCE D'UNE PROBLÉMATIQUE

Dans l'ouvrage *Gli Etruschi fuori d'Etruria* publié sous la direction de Giovannangelo Camporeale en 2001, une étude, due à Luigi Donati, aux p. 274-279, présente *Gli Etruschi in Corsica*. Le répertoire d'épigraphie étrusque, *Etruskische Texte* (= *ET*) paru en 1991 sous la direction d'Helmut Rix, et dont prochainement Gerhard Meiser va donner une nouvelle mouture, comporte un chapitre – le chapitre XXXII, devenu XXXIII dans la nouvelle version – consacré à la Corse, où sont données les inscriptions découvertes dans l'île, qui sont au nombre de 24 dans la première édition, de 25 dans la seconde. Bientôt paraîtra, dans un volume collectif en anglais, sous la plume d'Olivier Jehasse, une contribution dont l'intitulé est *Corsica: An Etruscan Island?* C'est dire que la Corse a désormais pleinement sa place dans les études étruscologiques et c'est pourquoi il est somme toute naturel que l'Istituto Nazionale di Studi Etruschi ed Italici se réunisse, pour son XXVIII Convegno, sur le sol de cette île dont Strabon soulignait déjà, en V 2, 6 (224), que, même pour lui qui ne prétendait pas avoir une vue perçante, elle était parfaitement visible de la côte toscane, ce qui lui fournissait une bonne raison de taxer d'ignorance Ératosthène qui prétendait qu'on ne l'apercevait pas du continent. Mais cette émergence de la Corse dans le champ des études étrusques est un fait récent et il a fallu longtemps pour que sa place y fût vraiment reconnue. C'est pourquoi il nous paraît important que ce qui est un développement encore neuf de notre discipline soit salué comme il l'est par la tenue du congrès qui nous réunit et il faut en exprimer toute notre reconnaissance – et celle de la section française de l'Institut que je représente – aux organisateurs de cette rencontre, Fulvia Lo Schiavo et tout particulièrement ici à Bastia à Joseph Cesari qui a été le maître d'œuvre efficace de sa partie corse, sans oublier Jean-Claude Ottaviani qui nous fera bientôt visiter le musée d'Aléria.

Il faut l'avouer, on est parti de loin. La Corse a attendu longtemps pour avoir sa place reconnue, et pas seulement dans le champ de l'étruscologie. On sait qu'en 1883 Mommsen, déçu de ne pouvoir faire état dans le second fascicule du *CIL X* où il traitait des inscriptions latines de Sicile, Sardaigne et Corse, que de sept inscriptions provenant de l'île, attribuait cette pauvreté épigraphique, jusque dans des colonies romaines (puisqu'Aléria n'avait livré de son temps que 4 inscriptions, et Mariana aucune), au caractère barbare des habitants. Citations de Diodore V 14, Strabon V 2, 7 (224), Pomponius Mela II 7, 122, à l'appui, il taxait les indigènes d'une incapacité à parler latin («iure conicias ne Latine quidem hos satis locutos esse») qu'il ne retrouvait que chez les Maures de la Tingitane (p. 838). Qui plus est, il ajoutait que la même barbarie s'était prolongée de son temps («qui nunc est status insulae et ipse barbarus»). Le moins qu'on puisse dire est que le grand savant allemand n'était guère susceptible de porter un jugement équilibré sur la place de la Corse dans l'Antiquité, ni simplement de lui témoigner le moindre intérêt.

S'agissant du point particulier des Étrusques et de la Corse, cet état d'esprit négatif a joué. On ne peut pas dire qu'on se soit beaucoup intéressé à la question. Aucune référence aux Étrusques n'apparaît dans les pages de Mommsen, que ce soit dans sa présentation générale de l'île (p. 838) ou dans la notice relative à Aléria, où il mentionnait l'établissement des Phocéens puis leur départ pour Velia sans même indiquer qui les avait forcés à partir. L'histoire du site ne semblait commencer pour lui qu'avec la conquête romaine et l'expédition de 259 av. J.-C.,

mentionnée dans l'éloge de L. Cornelius Scipion (*hec cepit Corsica Aleriaque urbe*). Le cas de Mommsen n'est pas isolé: si on lit les notices concernant la Corse de l'encyclopédie de Pauly et Wissowa (C. Hülsen, s.v. *Aleria*, dans *RE* I [1894], c. 1366-1367, s.v. *Corsica*, dans *RE* IV [1901], c. 1657-1660) et encore du *Kleine Pauly* (I [1964], G. Radke, s.v. *Corsica*, c. 1324-1325), on constate que les Étrusques étaient soit purement et simplement passés sous silence (art. *Aleria* de la *RE*), soit évoqués très rapidement, à partir de quelques références littéraires, non réellement explicitées – comme si les seuls événements importants et dignes de mention avaient été l'arrivée des Phocéens et plus tard l'établissement des Romains. Dans son article *Corsica*, C. Hülsen signalait, sans autre précision, qu'après l'éviction des Phocéens et avant que fussent évoqués les Carthaginois puis la conquête romaine, l'île «blieb unter der Oberhoheit der Etrusker, die dort eine Stadt Nikaea gründeten» d'après Diodore V 13, sans s'interroger davantage sur les modalités et le sens de cette présence. Et dans le *Kleine Pauly*, G. Radke relevait que les Étrusques avaient évincé les colons phocéens d'Aléria, mais sans rien dire de leur rôle vis-à-vis de la Corse, et cela quand bien même il évoquait le tribut de résine, cire et miel que les habitants leur versaient selon Diodore V 13 – mais plus à titre de curiosité que pour en tirer une analyse sur l'économie de l'île. Le seul point un peu développé dans sa notice regardait la notice de l'interpolateur de Servius pour *Énéide* X 172 (où il est question du contingent envoyé de Populonia au secours d'Énée), avec ses différentes présentations des rapports entre cette ville et les Corses (*Populonium post XII populos in Etruria constitutos populum ex insula Corsica in Italiam uenisse et condidisse dicunt; alii Populonium Volaterranorum coloniam tradunt; alii Volaterranos Corsis eripuisse Populonium dicunt*). Le seul commentaire était qu'il s'agissait d'«unklaren Angaben», avec un renvoi à F. Schachermeyr, *Etruskische Frühgeschichte*, Berlin-Leipzig 1929, p. 210<sup>1</sup>, et sans préciser ce que cette tentative sur le continent aurait impliqué pour la situation dans l'île elle-même.

Si on se réfère aux différentes encyclopédies, il faut attendre *Der neue Pauly*, avec les notices *Aleria/Alalia* du tome I, de 1996, c. 450-451, et *Corsica*, du tome III, de 1997, c. 208-210, toutes deux rédigées par Raimondo Zucca, pour trouver davantage de précisions sur le rôle des Étrusques en Corse et le fait que l'île avait connu une véritable phase étrusque après le départ des Phocéens d'Alalia (I, c. 450: «Aleria, nun von Etruskern in Besitz genommen, blieb vom 6. Jhdt. v. Chr. bis zu Anfang des 3. Jhdts v. Chr. unter etruskischer Herrschaft»; III, c. 209: «die Griechen verliessen Corsica, während die Karthager nun in Sardinia frei walten konnten und die Etrusker Corsica beherrschten. Aleria wurde Anfang des 6. Jhdts etruskisiert»<sup>2</sup>). La raison de ce regain d'intérêt pour les Étrusques et du changement de perspective historique que cela implique est évidente: la bibliographie se réfère aux découvertes d'Aléria et cite les livres de Jean et Laurence Jehasse, *La nécropole préromaine d'Aléria*, Lyon 1973, *Aléria antique*, Aléria 1987. Autrement dit, il fallait tenir compte désormais de l'apport de l'archéologie et des données fournies par les fouilles menées à partir de 1960 sur la nécropole de Casabianda. Celles-ci étaient enfin venu jeter une lumière concrète sur la période située entre la date traditionnelle du départ des

<sup>1</sup> Les vues de F. Schachermeyr, non explicitées par G. Radke, étaient que ces notices renvoyaient à une situation tardive, où les Corses auraient profité du déclin de l'Étrurie côtière pour s'installer sur le site de Populonia avant d'en être chassés par les Volterrains.

<sup>2</sup> G. Radke faisait allusion dans l'article *Corsica* à l'hypothèse que l'éloge de Velthur Spurinna fils de Larth, du forum de Tarquinia, fit état d'une expédition du chef tarquinien à Aléria (avec une restitution *in magistratu Al[eriae] exerc[itum habuit]*), qui pourrait s'expliquer comme une reprise par les Étrusques du site après qu'il avait été momentanément occupé par les Syracusains à l'époque de leur lutte contre les Étrusques pour la thalassocratie en mer Tyrrhénienne (expédition d'Apelle en 458 av. J.-C., raid de Denys de Syracuse contre Pyrgi, l'île d'Elbe et la Corse en 384 av. J.-C., existence du *Portus Syracusanus* dans l'île). Cette proposition, avancée par E. GABBA (*Proposta per l'elogio tarquiniese di Velthur Spurinna*, in *QuadTic* VIII, 1979, p. 143-147), fut expressément rejetée par M. TORELLI, *Ideologia e rappresentazione nelle tombe tarquiniesi dell'Orco I e II*, in *DialArch* III 1, 2, 1983, p. 7-17, ici p. 8. Ce dernier (qui avait édité cet *elogium* dans *Elogia Tarquiniensia*, Firenze 1975, p. 43, 56-66) estimait seule possible une lecture avec *alt* et restituait donc *in magistratu alt[erum] exerc[itum habuit]*. Voir également, avec d'autres références, M. GRAS, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome 258, Paris-Rome 1985, p. 521, note 129.

Phocéens et la romanisation de l'île, période pour laquelle des textes nous parlaient certes des Étrusques, mais d'une manière pas toujours claire. Désormais, on disposait de données concrètes sur cette phase de domination étrusque mentionnée par certains textes antiques<sup>3</sup>.

Mais ce serait simplifier abusivement les choses que de dire que la place des Étrusques dans l'histoire de la Corse apparut dès qu'on commença à fouiller sur le site d'Aléria. D'une part, fort heureusement, il s'était déjà trouvé auparavant des esprits, spécialement en Corse, pour au moins s'interroger sur ce que les Étrusques avaient représenté dans l'histoire de l'île – et même à subodorer le rôle que devait tenir l'archéologie dans une juste appréciation de la part de l'élément tyrrhénien dans le passé de la Corse. Nous prendrons un exemple remarquable et attachant, celui de l'abbé Jean-Angé Galletti, né à Lucciana en 1804 et décédé en 1866, trois ans après avoir publié sa monumentale *Histoire illustrée de la Corse*. D'autre part, l'interprétation des données apparues à Aléria ne se fit pas immédiatement et, comme il est naturel pour une découverte qui venait bouleverser des habitudes intellectuelles solidement ancrées, il fallut un certain temps pour que la situation d'Aléria vis-à-vis du monde étrusque, et plus généralement le type de relation qui avait pu exister entre la Corse et la Toscane fussent envisagés d'une manière qui donnât sa juste place à l'élément tyrrhénien.

Commençons par les remarques de Jean-Angé Galletti. Son ouvrage, publié en 1866 à Paris par les soins de l'Imprimerie de Pillet fils aîné, portait, selon les habitudes de l'époque, un très long titre: *Histoire illustrée de la Corse contenant environ trois cents dessins représentant divers sujets de géographie et d'histoire naturelle, les costumes anciens et modernes, les usages, les superstitions, les vues des paysages et des monuments, les plans des golfes, des anses et des ports avec des chiffres marquant les rochers et la profondeur de l'eau selon la carte de M. Bell, des vignettes de faits historiques et les portraits des hommes célèbres avec leurs biographies*. On voit l'ampleur du dessein: c'était l'œuvre de toute une vie, nourrie par des années d'exploration systématique de l'île, dans une perspective globale qui associait préoccupations géographiques, géologiques, zoologiques, botaniques, historiques, ethnographiques, culturelles, le tout appuyé sur un appareil remarquable de dessins. Bref, on avait là un peu l'équivalent pour l'île natale de Napoléon Bonaparte de ce que représentèrent les volumes de la *Description de l'Égypte*, autre exemple d'étude totale, mais qui, elle, avait été réalisée par toute une équipe de savants, celle que le jeune général avait associée à l'expédition d'Égypte et qui travailla de 1798 à 1801. Or, à la différence de Mommsen (qui le citait comme référence dans sa notice du *CIL X* mais ne l'avait pas suivi sur ce point), l'abbé n'avait nullement fait abstraction des Étrusques dans sa représentation de l'histoire de la Corse.

Il témoignait déjà d'une attention scrupuleuse aux mentions des Étrusques relatives à l'île, se démarquant ainsi de l'hellénocentrisme et du romanocentrisme qui prévalaient dans les travaux de l'époque, pour lesquels au fond les seuls points dignes de considération étaient l'installation puis les déboires des Phocéens à Alalia et l'entrée de la Corse dans l'orbite romaine. D'ailleurs, même à propos d'Alalia et de la bataille navale de la mer Sarde, J.-A. Galletti se montrait préoccupé de dégager les motivations des Étrusques: ceux-ci auraient considéré la Corse comme une sorte de chasse gardée et n'auraient pas toléré l'établissement d'un élément jugé perturba-

<sup>3</sup> DIOD. XI 88, pour l'expédition du Syracusain Apelle en 486 av. J.-C.: «Celui-ci ravagea les côtes de l'Étrurie et aborda dans l'île de Corse, alors occupée par les Étrusques. Il dévasta une très grande partie de celle-ci», V 13: «(Nikaia) fut bâtie par les Étrusques dans le temps où ils dominaient la mer et avaient soumis les îles situées dans la mer Tyrrhénienne». Ces textes affirment un état de dépendance pour lequel le seul renseignement un peu concret que Diodore nous donne est le tribut de résine, cire et miel que les habitants payaient à «ceux qui dirigeaient les cités établies en Corse». Un autre texte qui peut nous donner une certaine idée du type d'implantation des Étrusques en Corse, mais qui présente des difficultés tant pour son établissement que pour sa compréhension, est la définition donnée par le lexicographe byzantin Hétychius des *Kurniata*, dont l'importance pour cette problématique a bien été mise en relief par J. et L. JEHASSE, *La nécropole préromaine d'Aléria*, Lyon 1973, p. 20, avec note 49. Si on lit et traduit avec eux «*Kurniata*: les points qu'habitaient les Tyrrhènes face à la Corse», cela laisse supposer l'existence de points de défense établis par les Étrusques contre les indigènes de l'intérieur.

teur (p. 227: «à l'arrivée des Phocéens dans l'île, vers 562 avant notre ère, elle était habitée par les Étrusques qui, jaloux de voir les Phocéens s'y fixer, cherchèrent à les expulser»).

L'abbé estimait donc, on le voit, que la présence étrusque en Corse était antérieure à la tentative de colonisation phocéenne. Dès auparavant, les Toscans se seraient intéressés à l'île voisine et certains d'entre eux s'y seraient fixés. À vrai dire, l'auteur de l'*Histoire illustrée de la Corse* ne se prononçait pas clairement sur les conditions de l'établissement de ces Étrusques, confessant son ignorance sur la définition des premiers habitants de l'île: «en admettant de bonne foi que les peuples sortis de l'Asie aient séjourné en Corse, qui nous affirmera avec l'autorité d'un fait historique lequel de ces peuples Phéniciens, Ibériens, Liguriens ou Étrusques s'est le premier implanté dans cette île?» (p. 277). Sur ce point, il ne pouvait que se référer à la tradition antique<sup>4</sup>. Or elle ne permettait assurément pas d'aboutir à une vision claire du passé le plus ancien de l'île<sup>5</sup>. Solin, en III 2, 5, suivi par Isidore, *Origines* XIV 6, 41, définissait les premiers habitants comme des Ligures (*ut exordium incolis Ligures dederint*) selon une vision qui découle aussi du fragment II 8 des *Histoires* de Salluste, où l'historien latin racontait comment une éponyme Corsa avait accompagné un taureau qui, parti de Ligurie, avait gagné à la nage l'île, puis y avait appelé ses compatriotes. Sénèque, dans la *Consolation à Helvia* qu'il avait rédigée du temps de son exil en Corse, faisait état d'une succession de Phocéens, Ligures, Ibères et affirmait qu'il existait une parenté entre la langue des indigènes et celle des Cantabres d'Espagne<sup>6</sup>. Pausanias – à moins qu'on estime le terme altéré dans la tradition manuscrite – aurait évoqué des Libyens, sans doute apparentés à ceux auxquels il attribuait la première colonisation de la Sardaigne (X 17, 8: Κύρνος ὑπὸ Ἑλλήνων, ὑπὸ δὲ Λιβύων τῶν ἐνοικούντων καλουμένη Κορσική, «l'île est appelée Kyrnos par les Grecs, Corsikè par les Libyens qui y habitent»). Callimaque, reflétant vraisemblablement la situation de son temps où la Corse, abandonnée par les Étrusques, était tombée sous la coupe des Carthaginois, qualifiait l'île de phénicienne (*Hymne à Délos* 19: Φοίνισσα [...] Κύρνος). Il faut également tenir compte des Étrusques, qui sont explicitement mentionnés pour la Sardaigne: Strabon, en V 2, 7 (225), évoquant les barbares établis dans l'île que Iolaos et ses compagnons avaient trouvés sur place à leur arrivée, les considérait comme des Étrusques, Τυρρηνοὶ δ' ἦσαν. On le constate, aucune définition claire ne pouvait être avancée à partir de la tradition littéraire – et la prudence de l'abbé Galletti quant à la définition de la population primitive de la Corse était donc parfaitement justifiée.

Néanmoins, on doit souligner qu'il eut une juste conscience de l'importance de l'apport étrusque. Se fondant sur Diodore, V 13, il soulignait qu'«après le départ des Phocéens de la Corse, cette île, suivant Diodore de Sicile, resta sous la domination des Tyrrhéniens, qui probablement y bâtirent des villes, dont une aurait acquis une certaine importance (Nicea)» (p. 295).

<sup>4</sup> L'abbé citait un peu plus loin Pausanias, qui faisait état de Libyens, Sénèque, qui mentionnait les Ibères, Diodore, qui attribuait Nicea aux Étrusques et Calaris, nom compris comme une altération d'Alalia/Aléria, aux Phocéens, et signalait comme étant venus plus tard les «Siciliens», c'est-à-dire les Syracusains, les Carthaginois et les Romains.

<sup>5</sup> Pour les textes antiques relatifs à la Corse, on se reportera maintenant à O. JEHASSE, *Corsica classica. La Corse dans les textes anciens*<sup>3</sup>, Ajaccio 2003.

<sup>6</sup> SEN., *Helv.* VII 8-9: *haec ipsa insula saepe iam cultores mutavit. Vt antiquiora, quae uetustas obduxit, transeam, Phocidae relicta Graii qui nunc Massiliam incolunt prius in hac insula consederunt, ex qua quid eos fugauerit incertum est, utrum caeli grauitas an praepotentis Italiae conspectus an natura inportuosi maris; nam in causa non fuisse feritatem accolarum eo apparet quod maxime tunc trucibus et inconditis Galliae populis se interposuerunt. Transierunt deinde Ligures in eam, transierunt et Hispani, quod ex similitudine ritus apparet; eadem enim tegmenta capitum idemque genus calciamenti quod Cantabris est, et uerba quaedam; nam totus sermo conuersatione Graecorum Ligurumque a patrio desciiuit* («l'île où je suis a souvent changé d'habitants. Sans remonter aux faits plus anciens que leur antiquité a rendus obscurs, les Grecs fixés aujourd'hui à Marseille, après avoir quitté la Phocide, commencèrent par s'établir dans cette île, mais on ne sait s'ils en furent chassés par l'insalubrité de l'air, par le formidable aspect de l'Italie, ou par la nature d'une mer privée de port; seulement il ne paraît pas que la férocité de ses habitants en fût le motif, puisqu'ils s'établirent au milieu des peuples les plus sauvages et les plus barbares de la Gaule. Les Ligures arrivèrent ensuite, puis les Espagnols, comme l'atteste la ressemblance de leurs usages. En effet, les Corses ont le mode de coiffure et le type de chaussure des Cantabres; ils ont même quelques mots de leur langue; car leur idiome primitif a été entièrement altéré par leur commerce avec les Grecs et les Ligures»).

Les Étrusques, il est vrai, avaient ensuite subi des défaites devant la marine syracusaine («mais, vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle, suivant le même auteur [XI 88, à propos de l'expédition d'Apelle], les Tyrrhéniens, s'étant rendus redoutables par leurs fréquentes pirateries, les Siciliens arrivèrent avec une grande flotte, les poursuivirent et anéantirent leurs forces navales»). Mais, notant avec raison que notre documentation se faisait totalement absente ensuite jusqu'à la période de l'arrivée des Romains, il se refusait à penser à une disparition totale de l'élément étrusque en Corse, tout en reconnaissant que les textes manquaient pour saisir les modalités de cette présence tyrrhénienne («rien ne nous assure si les Tyrrhéniens ont continué à dominer l'île ou si leur domination s'est bornée sur le littoral de la Corse, si les Carthaginois eux-mêmes y ont possédé des comptoirs, ou enfin si les insulaires se sont gouvernés d'eux-mêmes et quelle sorte de gouvernement ils avaient adopté»).

À la carence des sources littéraires s'ajoutait – de son temps – celle des données archéologiques, qu'il évoquait lorsqu'il parlait de l'influence, pour lui indéniable et profonde, des Étrusques sur la Corse: «quoiqu'il ne nous reste aucun monument étrusque digne de remarque, nous sommes prêt à croire que ce peuple puissant a pu introduire en Corse ses mœurs, ses costumes, ses arts et ses métiers, sa civilisation» (p. 292). Car c'est là un trait tout à fait exceptionnel de son approche de la question que, en un temps où le monde académique se contentait de reprendre les quelques textes littéraires sur l'île et ses habitants et les clichés qu'ils véhiculaient<sup>7</sup>, il ait eu une juste conscience de ce que pouvait apporter l'archéologie, en particulier pour la question qui nous concerne ici, celle des Étrusques et de la Corse. Assurément, il n'eut pas à sa disposition la moisson de données dont nous pouvons disposer aujourd'hui, mais il sut accorder l'attention qu'elles méritaient à des trouvailles qui avaient été faites sur ce site d'Aléria et les replacer dans la perspective d'une meilleure connaissance de ce qu'avait été l'apport étrusque en Corse. Malheureusement, comme le déploraient J. et L. Jehasse dans *La nécropole préromaine d'Aléria*, p. 24, les observations de J.-A. Galletti n'eurent aucune suite, le passé préromain du site resta «dans un total oubli» et aucun de ceux qui le fouillèrent par la suite (Michon en 1891, Ambrosi de 1921 à 1923, Arcelin en 1953) ne fit avancer la question de l'occupation antérieure à l'agglomération romaine.

L'auteur de *l'Histoire illustrée de la Corse* faisait-il est vrai parfois une utilisation de l'archéologie qui peut sembler totalement ascientifique. Il n'hésitait pas, pour définir le type d'habillement que les habitants de la Corse portaient au cours de la période étrusque, à se fonder sur deux statuettes de bronze sardes du Musée Grégorien Étrusque du Vatican, l'une figurant un berger vêtu d'une peau de bête portant des agneaux dans un panier, l'autre un guerrier muni d'un arc et d'un bouclier, à la tête recouverte d'un bonnet pointu auquel il comparait celui que portaient les soldats d'un bataillon corse du temps de Napoléon (p. 292). Il les utilisa pour agrémenter son ouvrage d'un fort beau dessin qui les présentait dans un paysage de montagnes

<sup>7</sup> J.-A. Galletti formulait d'intéressantes remarques aux p. 228-229 sur la distorsion existant entre Diodore, qui en V 14, dressait un tableau idyllique des habitants de l'île («Ils observent entre eux les règles de la justice et de l'humanité avec plus d'exactitude que les autres barbares. Celui qui le premier trouve du miel sur les montagnes et dans le creux des arbres est assuré que personne ne lui disputera. Il sont toujours certains de retrouver leurs brebis sur lesquelles chacun met sa marque et qu'ils laissent paître ensuite dans les campagnes, sans que personne les garde. Le même esprit d'équité paraît les conduire dans toutes les rencontres de la vie») et l'image habituelle qui est donnée d'eux (p. ex. STRAB. V 2, 7 [224]: «l'habitat est misérable à cause du sol rocailleux et de l'impenétrabilité absolue de la plus grande partie du pays. Aussi les brigands qui en occupent les montagnes et vivent de leurs rapines sont-ils plus sauvages que des animaux. Quand les généraux romains y font des coups de main et qu'après avoir enfoncé leurs défenses ils en ramènent de grandes quantités d'esclaves, on peut voir à Rome avec étonnement à quel point ils tiennent à la fois du fauve et de la bête d'élevage. En effét ou bien ils se laissent mourir par dégoût de la vie, ou bien ils fatiguent à tel point leur propriétaire par leur apathie et leur insensibilité qu'ils lui font regretter son achat, si peu qu'il y ait dépensé») – ce dernier point (qui se retrouve aussi dans l'étiologie de l'expression *Sardi uenales*; voir Sinius Capito, dans FEST. 428-430 L.: l'expression viendrait de la vente des esclaves de vil prix qui avait suivi la conquête; opinion différente dans PLUT., *quaest. Rom.* 53: il s'agissait de captifs véiens) étant en contradiction directe avec DIOD. V 14: «les esclaves qu'on tire de là passent pour les meilleurs esclaves du monde».

boisées. Mais d'autres fois, il témoigne d'une démarche que ne renierait pas un archéologue actuel, partant des données de fouilles pour en tirer les questionnements qu'elles induisent. C'est ainsi qu'il fut le premier à avoir posé, à propos d'Aléria, la question de l'importance et de la signification historique du site pour ce qui est des relations entre la Corse et l'Étrurie, et cela à partir de découvertes, malheureusement très mal documentées, qui y avaient été faites à son époque.

L'abbé Galletti avait en effet noté qu'au cours de travaux éditaires effectués sur le site d'Aléria, les ouvriers originaires de Lucques qui y avaient été employés avaient mis au jour des mobiliers funéraires comprenant une céramique qu'il définissait comme étrusque: «Récemment, en ouvrant la route de ceinture qui touche les ruines d'Aléria, on a trouvé des vases étrusques, des monnaies qui appartiennent à différentes époques et des armures que l'on ne sait à quelle nation attribuer» (p. 180). Les conditions de découverte n'avaient malheureusement pas permis d'étudier plus précisément des objets, dont il déplorait dans un autre passage qu'ils aient été dans leur presque totalité aussitôt détruits par les ouvriers (p. 294: «ces armures, ces vases, ces ustensiles avaient été mis en pièces par les Lucquois et c'est à peine si quelque curieux a daigné ramasser les seuls quelques vases dont nous donnons les dessins et qui semblent appartenir à l'art céramique des Étrusques»).

Si l'abbé faisait intervenir ici les Étrusques, ce n'était pas en raison des références littéraires qu'il connaissait. Il témoigne une démarche d'archéologue, comme le prouve le dessin, précis, qu'il donna dans ses planches de cinq des vases ainsi trouvés sur le site d'Aléria, une patère, une coupe sur pied à deux anses horizontales, deux variétés de guttus, un balsamaire et un cratère cantharoïde qu'il qualifiait de corinthien. C'est donc en fonction de ses connaissances céramologiques qu'il introduisait la problématique de l'occupation étrusque du site: dans une note de la p. 294, il précisait qu'il avançait la définition de ces vases comme étrusques à la suite de la comparaison qu'il avait pu établir avec des pièces du musée Campana, qu'il avait examinées lors de son exposition à Paris au Palais de l'Industrie en 1862<sup>8</sup>. S'il s'estimait capable d'identifier les vases, il s'en avouait en revanche incapable pour les pièces d'armement: «Quant aux débris des armures que nous avons vues, il nous est impossible d'en connaître l'origine» (p. 294), «[...] des armures qu'on ne sait à quelle nation attribuer» (p. 180). Mais cet aveu d'incertitude lui-même montre combien il avait une juste conscience de ce que seule une démarche archéologique, fondée sur l'étude des données matérielles, était susceptible de dégager la signification historique de telles trouvailles et de ce qu'on ne pouvait sans autre forme de procès plaquer sur elles des conclusions tirées des textes antiques. Sans doute jugeait-il – avec raison – que les bases d'une telle étude n'existaient pas encore de son temps. Mais à tout le moins avait-t-il clairement perçu que c'était dans cette voie que devait s'engager toute démarche future et que les quelques trouvailles qu'avait livrées le sol d'Aléria, hors de toute recherche organisée, constituaient les prémices de ce qui serait une enquête historique fondée: «Combien d'objets d'une plus grande importance encore n'a-t-on pas découverts en perçant dans les décombres d'Aléria la route carrossable qui va de Bastia à Bonifacio? [...] Si la Corse possédait un antiquaire capable d'interroger ces admirables trouvailles, il pourrait certes enrichir notre histoire de documents précieux; malheureusement il n'en est pas ainsi et il nous faut gémir de rester encore dans la plus complète ignorance de cette partie de la science» (p. 294).

L'enquête que l'abbé Galletti appelait ainsi de ses vœux en 1863 (et dont Mommsen n'avait pas exprimé le moindre souci dans la note méprisante du *CIL*) ne devint possible que lorsqu'une prospection organisée du site et de la nécropole préromaine d'Aléria fut lancée et aboutit, en avril 1960, à la découverte de la première tombe du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., l'année suivante, en présence de Jérôme Carcopino dont l'intérêt pour le site est manifesté par le nom du musée, à

<sup>8</sup> Sur le musée Napoléon III, G. NADALINI, *La collection Campana au musée Napoléon III et sa première dispersion dans les musées français (1862-1863)*, in *Journal des Savants* 1998, p. 183-225.

celle de la première tombe du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>9</sup> Mais, les fouilles menées alors sous la responsabilité générale de Fernand Benoît, qui dirigeait la circonscription archéologique sud, à laquelle la Corse était rattachée, furent longues à cerner l'aspect proprement étrusque de la problématique qui s'ouvrait alors. La communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres par laquelle ce savant faisait état des premières découvertes de l'époque préromaine portait sur «Les fouilles d'Aléria et l'expansion hellénique en Occident» (CRAI 1961, p. 159-170) et finissait sur la conclusion, dégagée par Ch. Picard, que «Aléria semble avoir été purement grecque» (p. 171) – conclusion découlant naturellement de traits que F. Benoît avait soulignés: absence du bucchero nero, céramique étrusque n'apparaissant qu'au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et en association avec des productions grecques (p. 168). Dans cette histoire les protagonistes étaient les Phocéens, les Athéniens dont la céramique abondait pour l'âge classique, les Syracusains enfin qui luttèrent pour imposer leur thalassocratie. Les Étrusques n'apparaissent guère que comme des pirates contre lesquels il était nécessaire de se prémunir (p. 170: «la victoire de Syracuse à Cumes sur les Étrusques a protégé cette mer d'une piraterie dangereuse, toujours renaissante, ainsi que le montrent les opérations de police menées aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles par les Syracusains contre l'île d'Elbe et les bases maritimes que les Étrusques possédaient sur le littoral de la Corse»).

Bien sûr, avec l'avancée des fouilles et le progrès de l'étude de la nécropole, il était exclu que l'importance de l'aspect étrusque n'apparût point. J. et L. Jehasse lui firent la part qu'il méritait dans l'analyse des tombes et de leur contenu qui parut en 1973 dans *La nécropole préromaine d'Aléria*. Cependant, il est inutile de rappeler que, dans cet ouvrage, p. ex. p. 18-20, 76-78, 119-121, et encore dans *Aléria. Nouvelles données de la nécropole*, Travaux de la Maison de l'Orient méditerranéen 34, Lyon-Corte 2001, p. 53, 91, les fouilleurs du site se refusèrent à donner une définition de la cité en termes ethniques ou politiques, préférant laisser ouverte la question: «Le site ne présentant aucun signe d'abandon (après la bataille dite d'Alalia), Aléria est-elle restée phocéenne? Est-elle passée sous la coupe d'une Caeré hellénisée? Sera-t-elle reprise par les Syracusains après Cumes en 474? Aléria est-elle passée aux Carthaginois? Enfin les montagnards voisins s'y sont-ils installés?» (p. 18-19). Au fond, ils envisageaient une cité ouverte, au peuplement mixte et se référaient aux belles formules qu'avait employées, à la p. 574 de cette même publication J. Heurgon, lorsqu'étudiant le matériel épigraphique (Appendice 1, *Les graffites d'Aléria*, p. 547-575 [= Heurgon]), il avait relevé la présence dans les tombes de graffites grecs aussi bien qu'étrusques: «trois quarts de siècle après la bataille d'Aléria, Grecs et Étrusques se montrent à nous, dans les tombes 90 et 91, réconciliés: pionniers engagés côte à côte dans un même effort de conquête encore précaire, fidèles respectivement à certaines de leurs traditions particulières, mais surtout unis par leur enthousiasme pour l'hellénisme [...] Les armes qui jonchaient les banquettes des deux tombes n'étaient point celles d'ennemis qui, de leur vivant, se fussent entretenus. Elles avaient bien plutôt servi à défendre un établissement commun contre les indigènes de l'intérieur».

Cette réticence devant le fait étrusque apparaissait à l'époque pleinement justifiée. Ce que M. Gras définissait en 1985 comme des «hésitations avant de reconnaître un lien structurel véritable entre les tombes d'Aléria et les tombes étrusques» (*Trafics tyrrhéniens archaïques*, p. 156) se comprend: après tout, cela témoignait alors d'une saine prudence méthodologique. Ainsi, s'agissant des tombes, on lit dans la publication de 1973, «au premier regard les tombes à chambre ont une allure étrusque et le petit quartier actuellement découvert de la nécropole pourrait évoquer Cerveteri» – mais cette impression était immédiatement corrigée par la remarque que «les tombes à chambre ne sont pas un élément déterminant en faveur des Étrusques. [...] On peut tout aussi bien imaginer que des Grecs recourent à ce type de tombe, comme ils l'ont fait par exemple à Posidonia» (p. 76-77). Pour ce qui est des inscriptions, on trouve l'avis que «les graffites offrent un témoignage tout aussi ambigu»; mais il faut dire qu'en ce qui concerne les mar-

<sup>9</sup> Un historique complet des découvertes vient d'être donné par J. et L. JEHASSE, *Aléria antique. Étapes de la redécouverte*, Ajaccio 2011.

ques de marchands, on en comptait alors autant de grecques que d'étrusques (quatre de chaque catégorie) et, pour les marques d'appartenance, la publication en mentionnait certes une seule grecque à côté de trois étrusques, mais également deux que J. et L. Jehasse définissaient comme étrusco-romaines (p. 77)<sup>10</sup>. On relèvera encore une prudence analogue quant à l'affirmation de l'étruscité du site dans l'observation, justifiée par le matériel alors connu, que «les Étrusques n'apparaissent en masse par des graffites, de la céramique à figures rouges, à vernis noir et surpeinte, des bijoux d'or que lorsqu'on ne les attendait plus, essentiellement après 320» et donc à une époque où il fallait compter avec la montée en puissance de Rome, dont ce matériel pouvait traduire la manifestation (laquelle pouvait bien sûr s'être appuyée sur Caeré, alliée bientôt incorporée à l'État romain). J. et L. Jehasse ne manquaient pas de rappeler à ce sujet le passage de Théophraste, *Histoire des plantes* V 8, sur un essai de colonisation romaine en Corse (p. 23).

Il était inévitable que la nouveauté représentée par la découverte de l'Aléria préromaine se soit traduite par ces hésitations, pour reprendre le terme de M. Gras, et il est même sain qu'on ait commencé par se poser des questions et envisagé les différents types d'explications qui étaient passées en revue dans la publication de 1973. Assurément, le caractère étrusque de la cité des V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C., immédiatement défendu par G. Colonna<sup>11</sup>, peut sembler aujourd'hui évident, et cela d'autant plus qu'on peut s'appuyer maintenant sur des éléments encore inconnus en 1973<sup>12</sup>, comme les données concernant l'enceinte et l'habitat, les traces d'activité de type industriel ou les signes d'une organisation du territoire selon des axes orientés. 'Last but not least', nous évoquerons cette remarquable nouveauté que Stéphane Verger va bientôt nous exposer: la représentation de scènes figurées sur deux cnémides de la tombe 90 de la nécropole, que Joseph Cesari a fait restaurer par le laboratoire de Draguignan et qui viennent de révéler un décor gravé jusqu'ici insoupçonné. Avec Luigi Donati, s'agissant des Étrusques on peut affirmer, à propos de l'Aléria de la période classique<sup>13</sup> que «è certo che questa nuova realtà presenta i caratteri di una vera e propria operazione coloniale nel progetto pianificato circa la divisione e l'uso del territorio» (*Gli Etruschi in Corsica*, p. 277). Déjà le catalogue de l'exposition étrusque qui s'était tenue à Paris et Berlin en 1992-1993 *Les Étrusques et l'Europe* pouvait présenter l'association d'une oenochoé étrusque à figures noires et une coupe attique à figures rouges, provenant de la même tombe 91, comme un exemple caractéristique de la culture qui s'était développée à Aléria lorsque l'ancien comptoir phocéén était «passé sous la domination étrusque», soulignant qu'un tel mobilier funéraire était en tout point «analogue à celui que renferment les tombes de la classe moyenne à même date en Étrurie» (p. 294-295). Mais qu'on ne soit pas parvenu immédiatement à cette définition qui nous paraît obvie aujourd'hui n'a pas été une perte de temps inutile. Les particularités sur lesquelles s'étaient arrêtés les fouilleurs sont le signe de la nature particulière de ce site colonial, ouvert à des éléments ethniquement divers et que la diversité de ses liens avec la Toscane empêche de considérer comme une pure et simple émanation de Caeré ou de Populonia. Les contributions que nous allons entendre et le débat qu'elles nourriront nous permettront de cerner plus précisément cette réalité complexe – maintenant que nous disposons de ces «monuments étrusques dignes de mémoire» dont l'abbé Galletti regrettait l'absence et, espérons-le, aussi de ces «antiquaires capables d'interroger ces trouvailles» qu'il appelait de ses vœux.

<sup>10</sup> J. et L. Jehasse rangeaient dans cette catégorie Klavtie de RIX, *ET* Cs 2.4, mais également Kaile de Cs 2.3, que J. Heurgon préférerait rattacher à Vulci (HEURGON, p. 574).

<sup>11</sup> G. Colonna avait avancé une définition étrusque de la cité dans le compte-rendu qu'il avait fait de la publication de 1973 (G. COLONNA, *La scoperta di Aleria etrusca*, in *StEtr* XLI, 1973, p. 566-572 [= Italia ante Romanum imperium. *Scritti di antichità etrusche, italiche e romane (1958-1998)*, I, Pisa-Roma 2005, p. 49-54]).

<sup>12</sup> La publication de 1973 de J. et L. Jehasse doit de toute façon aujourd'hui être complétée par celle des travaux ultérieurs qu'ils ont menés sur le site (J. et L. JEHASSE, *Aléria. Nouvelles données sur la nécropole*, Lyon-Corte 2001; *Aléria métropole, le rempart préromain et l'urbanisation romaine*, Ajaccio 2004).

<sup>13</sup> L'auteur avance l'intéressante hypothèse que la Nikaia, donnée par DIOD. V 13, comme une fondation étrusque, serait en réalité Aléria, telle qu'elle aurait été refondée par les Étrusques après la victoire de Caeré sur les Phocéens.